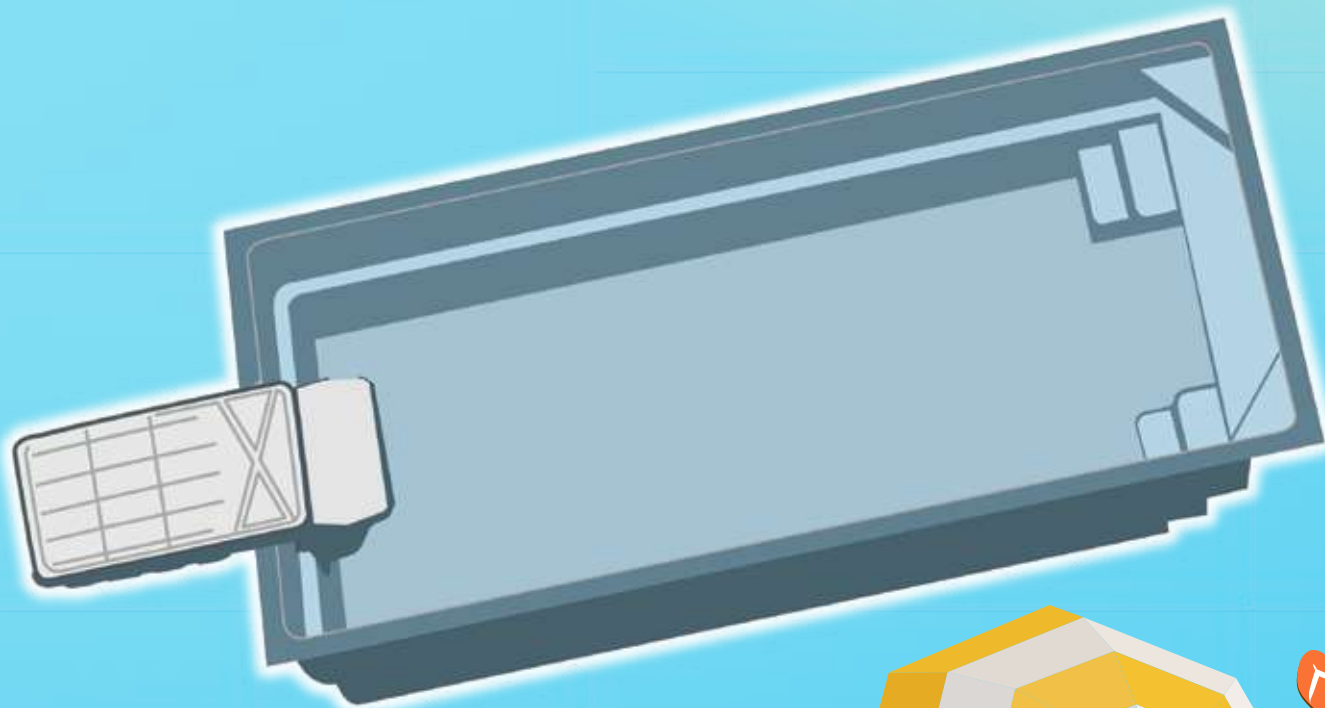




SHOOTER

Ma piscine 100% plaisir !

By Cocktail Piscine



cocktailpiscine.com

Guide d'entretien



MISE EN GARDE

L'installation de votre piscine Shooter vient de s'achever. Afin d'en profiter dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de lire très attentivement ce document. Le non respect des consignes peut entraîner des dégâts irréversibles sur votre piscine dont nous ne pouvons être tenus pour responsables et hors du champs de garanties contractuelles.

Les présentes recommandations ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne sauraient, par conséquent, se substituer à la prudence et au bon sens de l'utilisateur.

Vous êtes désormais responsable de l'entretien, de la maintenance et de la sécurité de votre piscine.

Votre piscine est réservée à l'usage privé dans un cadre familial. Ainsi il est recommandé de définir des règles d'usage afin de prévenir les principaux risques de dysfonctionnement et d'accident. Nous vous recommandons d'effectuer un contrôle

préalable avant chaque utilisation du bassin et notamment : évaluer la qualité de l'eau (écumage des corps étrangers, contrôle de transparence...), contrôler le fonctionnement de la filtration et du dispositif de désinfection (mise sous tension, contrôle de pression, vérification du niveau d'eau, détection d'éventuelles fuites, détection de vapeurs toxiques...), prendre en compte les sujets vulnérables (enfants, personnes âgées...), désactiver le système de sécurité (alarme, couverture, barrière, abri).

En outre, vous veillerez à équiper les enfants de brassards ou de bouées adaptés, surveiller les sujets vulnérables durant la baignade, réactiver le système de sécurité après la baignade.

Une bonne hygiène corporelle des baigneurs est essentielle pour limiter les risques de contamination de l'eau (avant la baignade, une douche est vivement recommandée).

CONSEILS DE SÉCURITÉ (LOI DU 3/01/2003 ET DÉCRETS DU 31/12/2003 ET 7/06/2004)

Depuis le 1er janvier 2006, toutes les piscines enterrées, non closes, privatives à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade. Quatre types de dispositifs sont admis (barrières, alarmes, couvertures, abris) sous réserve de leur conformité aux normes suivantes :

Barrières de protection (norme NF P90-306), Alarmes de piscines (norme NF P90-307), Couvertures de sécurité (norme NF P90-308), Abris de piscines (norme NF P90-309).

Ces matériels doivent être mis en place même en cas d'absence momentanée du propriétaire de la piscine. S'agissant des alarmes de piscines, l'intervention immédiate, en moins de trois minutes, d'un adulte responsable ou de la personne chargée de la surveillance de la sécurité, est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

- Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident dans votre piscine. Il vous faut donc signaler sa réalisation à votre assureur et vérifier que votre contrat Multirisque habitation couvre les risques inhérents à sa présence (et dans quelles conditions).

Attention de ne pas confondre ces dispositions avec une assurance dommage qui couvre les dégâts éventuels causés à votre piscine et ses installations lors d'incendie, de tempêtes et de catastrophes naturelles (telles que les inondations).

- Les piscines coques polyester sont des produits offrant une qualité de revêtement doux et lisse au toucher. Aussi, certaines zones sensibles sont équipées d'un antidérapant. Notre concept de fabrication privilégie la douceur du contact et l'antidérapant est donc volontairement peu agressif pour éviter toute blessure ou inconfort de son fait. Par ailleurs, le procédé de fabrication des piscines coques polyester impose l'application d'une cire sur le moule pour favoriser la qualité du démoulage sans accroc de la piscine, et obtenir une qualité de finition optimale du revêtement intérieur. Cette cire peut mettre plusieurs semaines à s'estomper et renforcer temporairement le caractère glissant de la coque. En conséquence, nous demandons au propriétaire de mettre en garde tout utilisateur sur le caractère glissant de tout le revêtement intérieur de la coque polyester, même si le phénomène s'atténue avec le temps. Le propriétaire devra recommander à tout usager de pénétrer précautionneusement dans la piscine en mettant en oeuvre toutes les qualités de proprioception utiles et nécessaires pour prévenir tout risque de glissade ou chute au risque de détériorer le revêtement intérieur du bassin (brûlure).
- En matière de piscine, il est préconisé d'utiliser de l'eau d'un réseau de distribution conforme à la Directive 98/83/CE, relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Il est fortement déconseillé d'utiliser les eaux d'autres provenances (forage, captage, puits...) dont la composition physico-chimique n'est pas constante. Si cette précaution n'est pas respectée, l'utilisateur devra impérativement faire procéder à une analyse de l'eau, immédiatement avant le remplissage du bassin, complétée par une analyse hebdomadaire afin de détecter l'éventuelle présence de métaux (fer, cuivre, manganèse...) dont les effets sur la couche de revêtement esthétique peuvent être désastreux.
- Il est déconseillé de maintenir une eau supérieure à 28°C dans votre piscine pendant un période supérieure ou égale à 15 jours consécutifs au risque de détériorer le revêtement du bassin .
- Votre piscine doit rester pleine en permanence (niveau normal d'utilisation supérieur à la moitié du skimmer). Pour toute vidange éventuelle nous vous conseillons de faire appel à un professionnel, et de vous assurer préalablement de l'absence d'eau dans le piézomètre (si présence d'eau ne pas vider).
- Votre installation électrique doit être réalisée par un professionnel, protégée en tête de ligne par un disjoncteur différentiel 30 mA et être conforme à la norme CF 15-100.
- Afin d'éviter ou de limiter l'apparition de certaines taches (parfois indélébiles), il est impératif d'équiper votre installation d'un système d'évacuation des charges d'origine électrostatiques (SECOE), et de verser un séquestrant métal dans votre piscine à titre préventif annuellement.
- Les huiles et autres crèmes solaires peuvent aussi provoquer des taches indélébiles sur le revêtement.
- Ne pas jetez directement de produits chimiques solides directement dans le bassin sous peine de créer des taches de façon irréversible.
- Ne pas utiliser de flocculant avec les filtres à élément (à cartouche) cela peut colmater la cartouche.
- Toute modification ou adaptation, que vous pourriez entreprendre sur votre piscine (aire du bassin, pièces à sceller, réseau hydraulique, couvertures, abris et, plus généralement, tous les équipements additionnels) est susceptible de porter atteinte à l'ouvrage existant et d'entraîner la déchéance du régime des garanties contractuelles et de droit commun attachées à l'ouvrage. Les dommages résultants des effets de l'usure normale, du défaut d'entretien et/ou d'un usage anormal sont exclus de la responsabilité civile du fournisseur et /ou fabricant.

PRÉSENTATION DE VOTRE BLOC FILTRANT



NB : Le couvercle amovible de la partie filtrante donnant accès aux deux paniers de pré filtration et cartouches n'est pas un plongeur, sa conception ne supporte pas le poids d'une personne, sa casse n'entre pas dans le cadre des garanties et peut générer des blessures aux utilisateurs.

LA FILTRATION

PARTIE POMPE ET PROGRAMMATION

LE COFFRET ÉLECTRIQUE



Le mode de filtration manuel met la pompe en fonctionnement 24h/24h. Le mode de filtration automatique fait fonctionner la pompe sur les plages horaires préalablement paramétrées.

Pour régler l'heure, il suffit de tourner la grande aiguille dans le sens indiqué (sens horaire) jusqu'à l'heure souhaitée.

Pour régler la plage de fonctionnement, pousser le ou les picot(s) vers l'extérieur. Par exemple sur la photo ci-dessous, la pompe fonctionne de 20H à minuit.



L'horloge est en mode automatique lorsque le switch est au milieu.

Vers le « 0 », l'horloge est en arrêt forcé, vers le « » (à droite), l'horloge est en marche forcée.

Afin d'assurer une parfaite désinfection chimique et un bon écrémage mécanique, votre filtration doit fonctionner pendant la journée.

NB : Le temps de filtration est adapté à la température de l'eau. Au-delà de 15° C de température moyenne en journée, il est recommandé de mettre la filtration en mode automatique selon la règle suivante : température de l'eau / 2 = temps de filtration, à majorer de 4 heures quand la température de l'eau dépasse les 27° C.

Se reporter à la documentation du coffret électrique pour plus de détails.

LA POMPE

Lors de la première mise en service de votre piscine, il est impératif d'amorcer la pompe de filtration. (présence d'eau dans le matériel).

Pour amorcer la pompe, dévisser le bouchon au-dessus de la pompe, remplir jusqu'à ce que

le niveau soit à ras bord. Revisser le bouchon. Mettre en marche la pompe, puis vérifier que la pompe est bien amorcée, sinon, répéter l'opération.



La pompe de filtration possède un moteur haute température conçu pour fonctionner à 65°C en température ambiante et un débit de 20m³/h à 1 bar pour une consommation maximale de 5A, soit 1100KW. L'hydraulique, quand à lui, minimise les pertes de charges en doublant les canalisations pour garantir un fonctionnement optimal de la pompe, notamment en terme de consommation électrique.

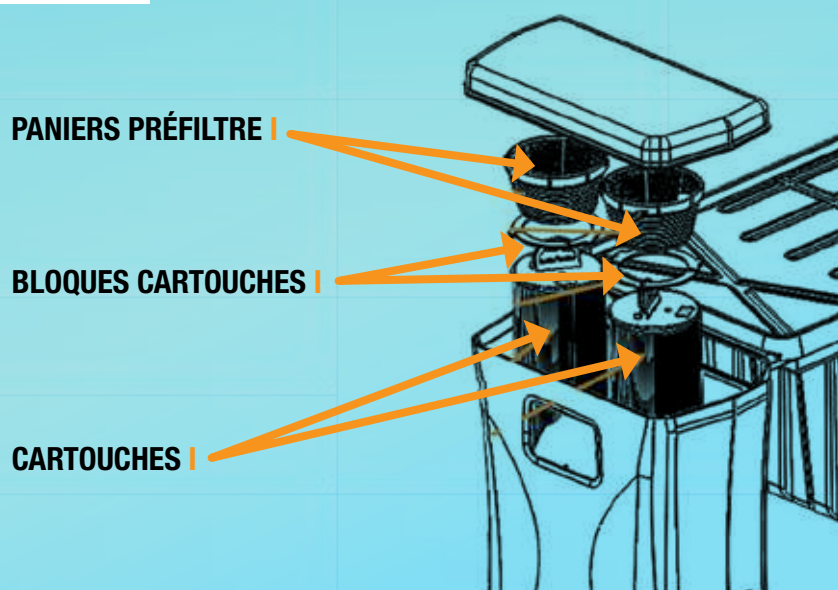
UTILISATION QUOTIDIENNE DE LA FILTRATION

En utilisation quotidienne, votre filtration doit se mettre en route automatiquement. Le circuit d'aspiration de l'eau se fait alors à travers le skimmer, les cartouches, la pompe et retourne à la piscine via les refoulements.

Nous vous conseillons de vider régulièrement le panier de skimmer (au moins 1 fois/ semaine), de vérifier l'encrassement de vos filtres (faire un nettoyage lorsque vous constaterez une baisse dans la puissance des jets des refoulements) et de procéder à l'analyse d'eau de votre bassin (voir chapitre traitement d'eau).

Sachez qu'il est plus facile et moins coûteux d'entretenir une eau propre et stable que de la traiter alors que les problèmes sont là (l'électricité coûtant moins cher que les produits chimiques).

PARTIE FILTRANTE



Les paniers de pré filtrations arrêtent les plus grosses impuretés afin de préserver les cartouches et la pompe de filtration.

Vous devez vider régulièrement les paniers de pré filtration des feuilles, insectes, et autres débris afin de faciliter le passage de l'eau vers les cartouches pour assurer que l'intégralité de l'eau pompée soit filtrée.

Les clips de blocage cartouches maintiennent les cartouches pour assurer que l'intégralité de l'eau pompée soit filtrée.

Vous devez les ôter pour pouvoir sortir les cartouches de leurs emplacements afin de procéder à leur nettoyage périodique.

Les cartouches filtrantes retiennent les impuretés jusqu'à 15 micromètres pour une limpidité d'eau irréprochable comparé aux systèmes traditionnels de filtration.

Vous devez procéder au nettoyage des cartouches tous les mois ou dès que vous vous apercevez que la puissance des refoulements diminue de telle façon que le brassage de la surface n'est pas optimal.

NB : Il est conseillé de procéder au nettoyage des paniers de pré filtration et des cartouches après chaque passage important du balai aspirateur.

NETTOYAGE DES CARTOUCHES :

Entretien courant : passer les cartouches au jet d'eau (pas de haute pression) sans frotter la membrane accordéon non tissée. Le cas échéant utilisez un peigne à cartouche pour nettoyer les interstices en profondeur.

Entretien trimestriel en saison : retirez les cartouches de leur emplacement après avoir stoppé la filtration (de préférence un soir). Après nettoyage courant des cartouches, versez du nettoyant filtre dans un récipient assez grand pour recevoir les 2 cartouches, laissez tremper pendant 2 à 4 heures puis rincez abondamment avant de remettre celles-ci en place dans le bloc filtrant.

PASSAGE DU BALAI



Obturbateur noir

Skimvac

Soulever le couvercle de la partie filtrante, disposez le couvercle obturbateur noir sur l'un des paniers de pré filtration, et mettre sur l'autre panier le skimvac fourni.

Connectez le tuyau aspirateur à la tête de balai aspireur préalablement monté sur le manche télescopique.

Puis purger le tuyau aspirateur en l'immergeant totalement.

Une fois le tuyau purgé, le passer par la meurtrière du skimmer et le connecter au skimvac. Vous pouvez passer le balai et nettoyer votre piscine.

Lorsque le nettoyage est terminé, arrêter votre pompe, retirez le skimvac et nettoyer le panier de préfiltration. Oter l'obturbateur noir.

Selon la nature de ce que vous avez aspiré (poussières fines, sables, aigues mortes, pollens), nettoyez la cartouche comme expliqué dans ce manuel.

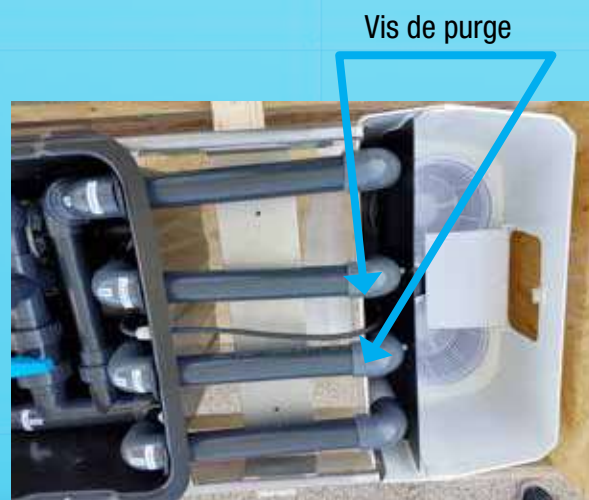
Puis vous pouvez remettre le couvercle de la partie filtrante, et remettre votre filtre en route en mode automatique.

PURGE DU SYSTÈME

Votre bloc Shooter est équipé d'un ingénieux système de purge des tuyauteries vous permettant ainsi d'intervenir sur les divers éléments du bloc sans inonder la partie pompe.

Après avoir arrêté votre filtration, Il vous suffit de dévisser délicatement les 2 petites vis blanches sur la photo ci-dessous pour créer une prise d'air et purger une partie des tuyauteries du bloc Shooter.

Pensez à les revisser avant remise à route.



PROJECTEUR

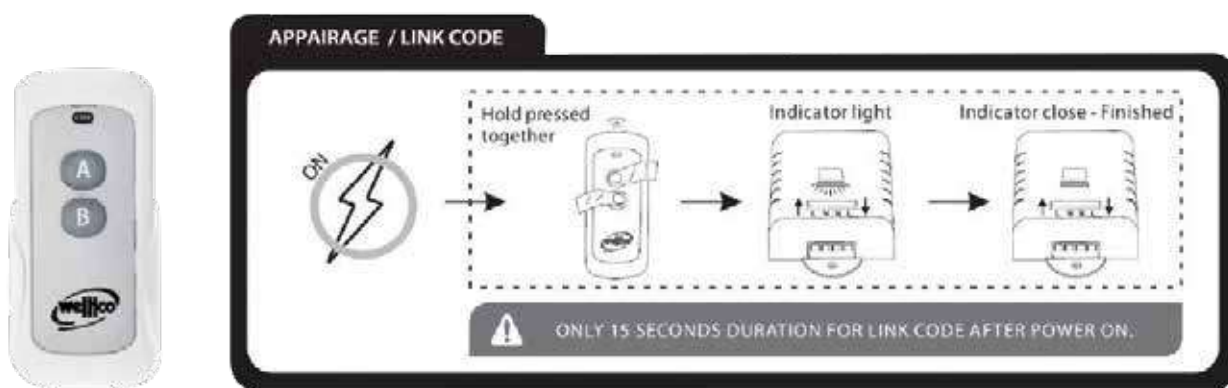
MISE EN MARCHÉ



Dans un premier temps, l'éclairage doit être activé au niveau du coffret électrique du local technique en basculant le bouton sur la position « 1 ».

Ensuite, à l'aide de la télécommande, vous pourrez allumer le projecteur à l'aide du bouton « A » et l'éteindre à l'aide du bouton « B ».

Lors de la première utilisation, il peut s'avérer nécessaire d'appairer la télécommande et son récepteur. Il suffit de couper l'alimentation du projecteur, puis, dans les 15 secondes suivant sa remise en marche, il faut maintenir les boutons « A » et « B » appuyés. Une indication lumineuse sur le boîtier récepteur confirmera le bon appairage. La télécommande commandera désormais le projecteur.



Changement couleur : vous aurez le choix entre 10 couleurs et 5 programmes enchainant les couleurs en douceur ou avec dynamisme.

Pour passer à la séquence suivant, il suffit d'éteindre avec le bouton « A » et de rallumer avec le bouton « B », le projecteur rapidement.

OPTIONS

ELECTROLYSEUR

Sur installation neuve avant la mise en route, il suffit de desserrer les deux unions présentes dans le local (ayant préalablement purgé les canalisations) puis le remplacer la partie intermédiaire par la cellule fournie.

Emplacement boîtier électrolyseur

Emplacement cellule



Déposer le coffret électrolyseur Simply Line à côté du coffret électrique. Fixer le coffret électrolyseur à l'aide des vis fournies.

Après avoir passé le câble dans le passe câble caoutchouc, brancher suivant le croquis ci-dessous :

NB: dans le cas d'une installation sur une piscine déjà en fonctionnement, il faut arrêter la filtration, disjoncter l'alimentation du bloc avant de procéder aux branchements.
Purger également la tuyauterie de refoulement et d'alimentation de la pompe au moyen des 2 vis de purges blanches.



Connexion en asservissement de la filtration

POMPE À CHALEUR

By-pass pour pompe à chaleur, livré de série avec 2 joints hublot pour traverser la paroi du local technique. Purger le bloc, Le raccordement se fait sur manchon Ø50mm à coller. La pompe à chaleur doit fonctionner uniquement lorsque le débit est suffisant.

Le passage des tuyaux traversant le local, notamment pour l'alimentation hydraulique de la pompe à chaleur, doit se faire avec les joints hublot fournis avec le kit. Le diamètre des perçages se font à l'aide d'une perceuse et d'une scie trépan de diamètre 54mm.

TRAITEMENT DE L'EAU

Pour un confort optimal des baigneurs, certains paramètres chimiques présents dans l'eau doivent être maîtrisés. En effet, dans tous les cas, il convient de compléter la filtration au moyen d'un apport chimique. Le traitement chimique doit permettre d'obtenir une eau de qualité propre à la baignade, désinfectée et désinfectante.

EQUILIBRE DE L'EAU :

L'eau de piscine est un élément complexe et instable. L'eau est particulièrement sensible aux conditions environnementales (climat, saisons, pollutions...)

Elle a une importance primordiale et directe sur l'aspect et la bonne conservation des matériaux qui composent votre installation, ainsi que sur le confort et la sécurité des utilisateurs.

L'efficacité du traitement chimique est conditionnée par l'équilibre de l'eau.

Le maintien de cet équilibre est obtenu, par l'analyse, et si nécessaire, la correction du pH (potentiel d'hydrogène), du TH (titre hydrotimétrique) et du TAC (titre alcalimétrique complet).

Utilisez la trousse d'analyse prévue à cet effet pour connaître les valeurs de votre piscine, et si besoin les rectifier.

LE pH : le potentiel d'hydrogène (pH) détermine le niveau "acidité / basicité" de l'eau. L'amplitude du pH est comprise entre 0 et 14, un indice de 7 est considéré comme un pH neutre.

En ce qui concerne l'eau de piscine, le pH idéal est compris entre 7 et 7,4.

Le contrôle et le maintien du bon niveau de pH est essentiel pour trois raisons :

- le confort des baigneurs : eau non irritante (pour l'oeil et la peau),
- l'efficacité de la désinfection,
- la pérennité du revêtement et des équipements.

En effet, à des valeurs trop importantes (ex. pH > 7,8 pour le chlore), les produits oxydants voient leur effet désinfectant fortement réduit, voire annulé, permettant ainsi le développement des micro-organismes, mais aussi l'apparition de certaines tâches sur le revêtement et de tartre. Dans ce cas utiliser du « pH moins » jusqu'à obtenir la valeur idéale.

A contrario un pH trop bas (ex. inférieur à 6,8 pour le chlore) peut engendrer une forte oxydation des particules métalliques dissoutes ou une corrosion importante des équipements métalliques de la piscine, mais aussi du revêtement (brulure). Utilisez alors du « pH plus » jusqu'à obtenir la valeur idéale.

Deux autres paramètres importants permettent de maintenir l'équilibre de l'eau : le titre hydrotimétrique et le titre alcalimétrique complet.

Le Titre Hydrotimétrique (TH) détermine la dureté de l'eau. Exprimé en degrés français (°F), il varie en fonction de la concentration en ions calcium et magnésium. Une eau douce possède un TH compris entre 0 et 10 °F, une eau dure au delà de 35 °F.

Le Titre Alcalimétrique Complet (TAC) détermine l'alcalinité de l'eau, exprimé en degrés français (°F). Il est fonction de la concentration en ions carbonates et bicarbonates. Il caractérise le pouvoir tampon de l'eau, c'est-à-dire la capacité d'influence d'un produit acide ou basique sur le pH de l'eau. Plus le TAC est élevé, et plus il est difficile de faire varier le pH de l'eau.

NB : N'hésitez pas à demander conseil à votre piscinier pour corriger ces valeurs.

LA DÉSINFECTION :

La désinfection se fait généralement au moyen d'un oxydant qui va brûler les bactéries. Les plus connus sont le Chlore (sous forme de galet ou via un électrolyseur), et le Brome.

Utilisez la trousse d'analyse fournie pour obtenir les valeurs de votre piscine, et les ajuster conformément au tableau ci-dessous :

	Taux de stérilisant (T) en PPM*	Valeur du pH
Chlore libre	1 < T < 1,5	7 < pH < 7,4
Brome	1 < T < 2	7,4 < pH < 7,8

• PPM : PARTIES PAR MILLION

ATTENTION : le pH a une forte incidence sur l'efficacité et la consommation de produit dans votre piscine.

Nb : Un trop fort taux de stérilisant peut brûler le revêtement de façon définitive et engendrer décoloration et/ou farinage de celui-ci.

Nous vous conseillons d'utiliser un doseur flottant

pour effectuer votre traitement : la forte concentration du produit de stérilisation sous forme de galet use prématurément le panier de skimmer et peut affecter physiquement les tuyauteries rattachées.

ANNEXE

LES PERTES D'EAU

• CLIMATIQUES :

L'évaporation est principalement nocturne et augmente avec l'écart de température entre l'eau et l'air. Si la piscine est mal abritée et que l'on ajoute le vent, les baisses de niveau peuvent dépasser 2 cm par jour. Une bâche, un volet ou un abri fermé ralentissent considérablement ces évaporations.

Nb : en cas d'utilisation de pompe à chaleur une couverture isothermique, volet ou bache à barre est obligatoire afin de limiter l'évaporation.

• HUMAINES :

Les plongeurs (entrées et sorties du bain) consomment également de l'eau. Les lavages du filtre peuvent à eux seuls représenter une baisse de plus d'1 cm par jour.

ANOMALIES MATÉRIELS

ET SOLUTIONS

Outre un entretien adéquat du bassin et du groupe de filtration, certaines anomalies de fonctionnement peuvent se manifester : les remèdes à apporter relèvent souvent d'un entretien simple, à la portée de tout usager. Bien entendu, si les solutions proposées s'avèrent inefficaces, il convient d'envisager l'intervention d'un professionnel.

ANOMALIES	CAUSES ÉVENTUELLES	REMÈDES À APPORTER
Bulles d'air dans la filtration	1 Purges d'air insuffisantes à différents niveaux possibles 2 Cavitation de la pompe	1 Purger l'air en dévissant les purges 1,2 vérifier le bon serrage des raccords et purges 2 Nettoyer les cartouches
La pompe se désamorçe	1 Prise d'air au niveau de l'aspiration 2 Tête de balai aspirateur en surface ou à l'extérieur 3 Niveau d'eau insuffisant	1/2 Voir ci-dessus 3 Compléter le niveau d'eau dans le skimmer
Comment réamorcer la pompe	Avant de procéder à cette manœuvre, vérifier que les paniers de skimmer et cartouches ne sont pas encombrés	1 Arrêter la pompe 2 Reprendre le chapitre du présent guide
La pompe chauffe et/ou se bloque la pompe fait un bruit inhabituel	Diverses causes possibles : - aspirations obturées - corps étranger dans la pompe - roulements défectueux	1 Vérifier l'état des paniers skimmer et cartouches 2 Désencombrer chambre de turbine 3 Changer les roulements
La filtration ne marche pas	1 Vérifier si votre bouton est bien sur Marche manuelle ou automatique 2 Vérifier sur votre horloge si vous êtes bien aux heures de marche automatique 3 Vérifier votre contacteur (bouton rouge-vert) 4 Fusible défectueux 5 Coffret disjoncté 6 Coupure de courant	1 Mettre le bouton sur marche manuelle 2 Attendre l'heure de mise en marche automatique ou se mettre en marche manuelle 3 Presser le bouton rouge 4 Changer le fusible 5 Enclencher le disjoncteur 6 Vérifier votre arrivée de courant au disjoncteur général
Projecteur ne marche pas	1 Vérifier si le bouton est sur marche 2 Vérifier le fusible au tableau 3 Coupure de courant 4 Lampe HS	1 Mettre sur marche manuelle 2 Changer le fusible 3 Vérifier votre arrivée de courant au disjoncteur général 4 Changer la lampe
Moteur tourne quelques minutes puis s'arrête et disjoncte	1 Moteur humide 2 Manque d'étanchéité 3 Bobinage défectueux 4 Sécurité moteur sur le tableau électrique trop faible	1 Le faire sécher 2 Changer le presse étoupe et la garniture 3 Rebobiner le moteur 4 Remettre le curseur des ampères au niveau correspondant au moteur
Moteur disjoncte au démarrage	1 Bobinage défectueux 2 Branchement défectueux	1 Rebobiner le moteur 2 Vérifier le branchement électrique
Moteur fait du bruit mais tourne normalement	1 Roulement à billes défectueux	1 Changer roulement
Moteur tourne normalement mais pas de circulation d'eau	1 Vanne fermée 2 Désamorçage de la pompe 3 Prise d'air 4 Pompe tourne à l'envers	1 Vérifier toutes les vannes de votre circuit 2 Vérifier le niveau d'eau de la piscine 3 Vérifier les fermetures du pré-filtre 4 Vérifier le branchement électrique
Moteur tourne normalement mais fuite d'eau entre le moteur et le pré-filtre sous la turbine	1 Mauvaise étanchéité de la garniture mécanique 2 Axe de la pompe voilé	1 Changer la garniture 2 Changer l'axe du rotor de la garniture mécanique

ANNEXE

Cette annexe a été établie afin de ne pas confondre les désordres de nature esthétique de ceux liés à un défaut structurel. Elle est applicable aux structures de piscines en polyesters stratifiés (coques). Il existe parfois une légère différence de coloration entre les zones immergées et émergées (décoloration par les UV & produits chimiques). Ce phénomène, d'ordre esthétique, est tout à fait normal. Dans des cas spécifiques (traitement d'eau, corps étrangers, ...), des tâches peuvent apparaître. Elles n'affectent en rien la résistance de la pérennité des bassins coques polyester est conditionnée par le respect des consignes d'installation et d'entretien préconisées par le fabricant.

Le respect de ces préconisations et/ou recommandations, notamment celles concernant le bon entretien de la piscine, le respect du niveau d'eau constant dans le bassin et au-dessus du milieu du skimmer, le contrôle d'une température d'eau n'excédant pas 28° C, ainsi que le traitement de l'eau relèvent de la responsabilité du propriétaire et des utilisateurs, et sont le garant d'une durabilité satisfaisante et optimale.

RECOMMANDATIONS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN D'UNE COQUE POLYESTER

Malgré d'excellentes propriétés mécaniques, la couche de revêtement esthétique de la piscine ne saurait résister à certaines agressions extérieures.

PAR CONSÉQUENT IL FAUT ÉVITER :

- Le contact direct ou surdosage des produits de traitement, notamment les produits désinfectants, avec la surface de la couche de revêtement esthétique (décoloration irréversible).
- Les chocs mécaniques (chute d'objets contondants, pied de parasol, fauteuil de jardin, bloc de plongée, etc...); ils peuvent entraîner des impacts ou des rayures profondes sur la couche de revêtement esthétique.
- Les frottements divers et anormaux ; l'emploi de produits ou matériaux abrasifs.
- Le contact prolongé d'objets métalliques oxydables ou de matières organiques avec la couche de revêtement esthétique.
- Cette liste n'est pas exhaustive et il est recommandé en cas de doute de ne rien entreprendre sans avoir au préalable obtenu l'avis du fabricant.

Bien que généralement alimenté par le réseau public, l'eau de remplissage peut parfois provenir d'un forage, d'un captage ou d'un puits. Dans ce cas, il est impératif de faire procéder à des analyses régulières de l'eau, notamment physico-chimiques, pour détecter l'éventuelle présence de métaux (fer, cuivre, manganèse) qui peuvent avoir des effets néfastes sur la couche de revêtement esthétique : risque de tâches colorées résultant de la formation de sulfures métalliques. Ces analyses permettent de réaliser les ajustements nécessaires pour assurer une qualité d'eau propre à la baignade et favorable à la pérennité de la couche de revêtement esthétique.

Il est toutefois nécessaire de prévenir toute précipitation tartrique et/ou métallique susceptible de se former. L'utilisation d'agents séquestrant le calcaire (anti-calcaire) et d'agents séquestrant les ions métalliques est recommandée à cette fin.

D'une façon générale, l'utilisateur devra s'assurer, au préalable, de la compatibilité des produits et/ou procédés choisis pour traiter l'eau de la piscine.

Un entretien régulier et minutieux doit être pratiqué avec des produits adéquats, non abrasifs, compatibles avec la couche de revêtement esthétique.

Il est interdit d'utiliser des produits de nettoyage non spécifiques à la piscine (entretien ménager), ainsi que d'utiliser des abrasifs.

L'électrolyse du cuivre (Cu) et de l'argent (Ag) ne doit pas être utilisée sur des piscines coques, car elle tâche la couche de revêtement esthétique. L'utilisation de sulfate de cuivre, produits cuivrés ou contenant du cuivre, ou encore de produit chimiques de traitement de jardin est proscrite.

Le respect des méthodes de traitement et /ou des préconisations des fabricants des produits pour piscine ou des systèmes de traitement est très important pour la bonne tenue de l'esthétique de la couche de revêtement esthétique dans le temps.

Il est indispensable de consulter les fabricants de ces produits ou procédés, avant leur utilisation, en vue de vérifier leur compatibilité avec la couche de revêtement esthétique de la coque (le cas échéant consulter le fabricant de la coque). Les méthodes d'utilisation de ces produits et procédés doivent être en permanence conformes au mode d'emploi de leurs fabricants, ainsi qu'aux recommandations du fabricant de la piscine.

Tout nouveau produit ou système de traitement d'eau pouvant apparaître sur le marché après la parution du présent document devra être éprouvé par son fabricant quant à sa compatibilité avec la couche de revêtement esthétique de la coque.

L'utilisation conjointe de produits et/ou de procédés de traitement doit être validée par un professionnel. Certains mélanges peuvent en effet en-

traîner des dégâts irréversibles sur la couche de revêtement esthétique de la coque.

La ligne d'eau est particulièrement sensible aux dépôts calcaires, de métaux ou autre produits gras (produits solaires) qui se fixent sur la couche de revêtement esthétique de la coque.

Un entretien régulier de la ligne d'eau est recommandé pour empêcher toute pénétration de ces dépôts au cœur de la couche de revêtement esthétique rendant alors son nettoyage impossible.

Ne pas procéder à une action de désinfection « choc » avant de bâcher le bassin, car cela risque de brûler le revêtement si le bâchage a lieu moins de 8 heures après cette action.

Ne jamais vidanger même partiellement sans avis d'un professionnel.

Une piscine doit toujours rester pleine avec un niveau d'eau équivalent à celui nécessaire pour le bon fonctionnement de la filtration et des pièces à sceller, c'est-à-dire supérieur au milieu du niveau du skimmer.

En cas de vidange, la piscine ne doit pas rester vide plus de 72h (sauf avis contraire du fabricant) et toutes précautions doivent être prises pour maintenir la structure en place (établage si besoin) faute de quoi celle-ci pourrait se déformer du fait de poussées extérieures.

Dans tous les cas la vidange du bassin (même partielle) doit être réalisée selon les règles de l'art.

Lors de la vidange de la piscine, l'eau de vidange doit être évacuée conformément aux réglementations en vigueur (ex : réseau pluvial, ...).

NATURE ET ORIGINE DES DÉCOLORATIONS

Malgré l'ensemble de ces précautions il peut apparaître des phénomènes liés au vieillissement.

Pour la tenue des coloris il est important de retenir que malgré l'emploi de matériaux performants, la couche de revêtement esthétique subit une décoloration progressive due à son vieillissement et aux rayonnements UV : c'est un palissement naturel normal.

Les différences de coloration entre les zones immergées et émergées de la couche de revêtement esthétique sont normales. Cependant dans le cadre d'une décoloration accélérée les raisons sont à chercher du côté :

- D'une mauvaise utilisation des produits ou procédés de traitement d'eau (mise en contact à l'état concentré des produits de traitement directement avec le revêtement esthétique, sur-dosage, etc ...).
- D'un traitement chimique non adapté.
- D'un équilibre de l'eau non respecté.
- De frottements divers anormaux (couverture rigide flottante, flotteurs d'hivernage, robot nettoyeur & balai automatiques, autres...).
- D'une température d'eau trop élevée.

NATURE ET ORIGINE DES TACHES

Les taches sont de nature diverses et il est souvent difficile d'en déterminer l'origine.

Les taches qui apparaissent au-dessus de la surface sont rarement dans la masse de la couche de revêtement esthétique, elles sont liées au traitement de l'eau, et/ou à la présence ou l'accumulation de corps étrangers.

Il est indispensable d'intervenir le plus tôt possible dès l'apparition des taches. Consulter les

fabricants de produits de traitement d'eau ou de la piscine qui donneront la marche à suivre en fonction de la nature de la tâche.

TACHES BLANCHÂTRES SUR LE FOND :

Les taches blanchâtres sur le fond peuvent être la conséquence du contact direct sur le revêtement de produits (par exemple oxydant chlore ou brome sous forme solide) tombé ou jeté dans le bassin. Une autre origine peut être la décomposition de matières organiques (humus, branches, feuilles) au contact direct de la couche de revêtement esthétique. L'effet est d'autant plus marqué que le contact a été prolongé. Ces tâches sont irréversibles et elles ne peuvent être traitées.

Tâches blanchâtres sur le fond et /ou les parois :

Ce type de décoloration sur le fond ou les parois est le signe d'une concentration excessive en produits de traitement.

Le revêtement esthétique a été brûlé par un usage ou dosage excessif de produits chimiques (non-respect des dosages) ou l'utilisation inadaptee de certains procédés de désinfection (électrolyseur maintenu en production trop forte par exemple).

Ces tâches sont irréversibles et elles ne peuvent être traitées.

TACHES BLANCHÂTRES AU NIVEAU DE LA LIGNE D'EAU :

Les tâches blanchâtres au niveau de la ligne d'eau résultent le plus souvent de dépôts calcaires.

La prévention de ces incrustations est possible par l'utilisation d'agents séquestrant le calcaire, le maintien d'un pH équilibré et l'entretien de la ligne d'eau avec un produit spécifique.

Le nettoyage est possible avant incrustation à l'aide d'un produit approprié, sans solvant et sans abrasif, et en prenant la précaution de ne pas gratter le revêtement.

Pour limiter l'apparition de ce phénomène, le T.H (dureté de l'eau) doit être maîtrisé.

L'utilisation de produits non adaptés et/ou d'abrasifs peut également être à l'origine de tâches blanchâtres, zones dépolies ou décolorées de façon irréversible ne pouvant être traitées.

TACHES BRUNES, BLEUES, NOIRES OU ROUILLE SUR LE FOND ET LES PAROIS :

Les taches brunes ou rouille sont d'autant plus difficiles à traiter que leur(s) origine(s) ne se détermine(nt) pas facilement.

Elles peuvent avoir pour origine :

- La présence d'algues.
 - La décomposition de matières organiques (feuilles, débris, végétaux) qui peut être prévenue par un entretien régulier du bassin (nettoyage par balayage).
 - Il est rappelé que l'utilisation de sulfate de cuivre, pur ou non, ainsi que l'utilisation de procédés cuivre/argent sont proscrits dans une coque polyester.
 - La présence accidentelle dans la piscine d'éléments métalliques oxydables (limailles, etc ..)
 - Le remplissage de la piscine avec des eaux de captage, forage, drainage ou puits ; ces eaux sont souvent chargées en matières organiques polluées par des nitrates et des phosphates. Les problèmes qui en découlent peuvent être évités par un remplissage avec une eau du réseau public.
- Une augmentation des courants vagabonds contenus dans l'eau du fait de l'absence ou du mauvais fonctionnement d'un système d'évacuation des charges électrostatique permettant d'évacuer ceux-ci hors de la piscine.
 - La migration métallique à travers la couche décorative.
 - La présence d'ions métalliques (cuivre, fer, manganèse,...), de sulfures métalliques insolubles et de coloris foncés.

Pour éviter les concentrations importantes d'ions métalliques susceptibles de concourir à la formation de taches indélébiles sur la couche de revêtement esthétique de la piscine, il est recommandé d'utiliser des agents séquestrant les ions métalliques et de vérifier que son installation de filtration est équipée d'un système d'évacuation des charges électrostatique (SECOE) et, au besoin, de la réactiver comme expliqué dans ce guide.

TACHES BRUNES, BLEUES, NOIRES OU ROUILLE AU NIVEAU DE LA LIGNE D'EAU :

Ces tâches ont pour origine des dépôts gras (pollution extérieure). Elles peuvent être provoquées par la présence de crème solaire ou produits cosmétiques flottant à la surface du plan d'eau, la combustion d'hydrocarbures, de bois ou de charbon, aux gaz d'échappements des voitures, les échappements d'avions, ou toute autre pollution due à l'environnement direct et indirect du bassin.

Ces tâches sont d'autant plus difficiles à éliminer lorsque des dépôts calcaires sont présents.

NB : le nettoyage de la ligne d'eau, avec un produit adapté, est d'autant plus facile qu'il est régulier et suivi.

TACHES VERTES :

D'origine organique, ces tâches sont uniquement liées à la présence d'organismes vivants (algues, champignons, etc) et significatifs d'un désordre lié à l'équilibre et au traitement de l'eau.

TACHES ROSES :

Localisées prioritairement sur les pièces à sceller, elles sont dues à la présence de bactérie se développant sur des constituants de ces pièces plastiques ; ce désordre est lié au traitement d'eau. Dans le cas d'utilisation de PHMB pour la désinfection, elles sont dues à la présence de cuivre.

TACHES JAUNES :

Les tâches jaunes peuvent être provoquées par :

- La présence de pollens ou d'algues rouges, les traitements agricoles, les produits gras (crème de bronzage ou produits cosmétiques), les résidus organiques (décoction de végétaux), ou la pollution.
- Certaines craies de compactage utilisées dans des produits chimiques sous forme de galet, tablettes.
- Dans le cas d'une piscine traitée au brome, la combinaison d'un dosage supérieur aux recommandations du fabricant du produit de traitement et d'un pH inférieur à 6,9 peut entraîner

une coloration de la couche décorative allant du jaune au brun. Dans la plupart des cas, cette coloration est irréversible.

- Une désinfection « choc » avec un produit oxydant juste avant le bâchage pour l'hivernage qui provoque une brûlure du revêtement par émanation gazeuse.

EN CAS DE RÉPARATION :

Le revêtement esthétique est un matériau polymère réparable. En fonction de son vieillissement depuis sa date de fabrication, une différence de couleur pourra être visible ou sensible au toucher entre la partie réparée et la partie déjà existante.

En cas de réparation, la faisabilité et le choix de la solution appartiennent aux professionnels, et en priorité au fabricant. Désordres mécaniques affectant uniquement la couche de revêtement esthétique

FISSURES ASPECT :

Fissure en pied de paroi ou phénomène d'« étoilage » affectant uniquement la couche de revêtement esthétique du fait d'une mise en contrainte excessive du bassin sur une faible surface (identique à un phénomène de poinçonnage dû à une portance mal répartie).

PROTUBÉRANCES DE SURFACE :

Bullage multiple affectant uniquement la couche de revêtement esthétique sur une zone immergée délimitée, ou affectant l'ensemble du bassin. Non structurelle du fait de l'utilisation d'une couche barrière chimique au niveau de la fabrication, ces protubérances sont dues à une température d'eau excessive (supérieure à 28°C).

LEXIQUE :

- **STRATIFIÉ POLYESTER OU MATÉRIAUX COMPOSITES :**
ensemble des matériaux polymères mis en œuvre de façon conjointe pour former une coque de piscine faisant office de structure, de revêtement et d'étanchéité.
- **COUCHE BARRIÈRE CHIMIQUE :**
couche de résine technique située immédiatement sous la couche décorative (en général un « gel coat »).
- **COUCHE STRUCTURELLE :**
superposition de couches de fibre de verre et de résines composant l'essentiel de la coque de piscine (notion valable pour tout moulage composite).
- **COUCHE DE REVÊTEMENT ESTHÉTIQUE :**
surface en contact avec l'eau (généralement une résine de type « gel coat »). Son emploi est limité à des piscines dont la température d'utilisation est inférieure ou égale à 28°C, sauf avis contraire du fabricant.
- **COUCHE EXTÉRIEURE :**
couche de polymère scellant les renforts éventuels et protégeant les couches structurelles.
- **ELÉMENTS COMPLÉMENTAIRES :**
renforts de différentes natures (carton, fer, plastique, mousse) pouvant composer la piscine et aidant au renforcement de celle-ci lors de son transport et son installation.
- **DÉSORDRES ESTHÉTIQUES :**
tâches, auréoles, décoloration, coloration liées à une agression chimique des produits de traitement d'eau ou des paramètres physico-chimiques de l'eau.
- **TRAITEMENT DE L'EAU :**
utilisation de produits et/ou de procédés qui, associés à une filtration, garantit une qualité d'eau propre à la baignade (désinfectée et désinfectante). La mauvaise utilisation de produits, ou l'utilisation de produits inadaptés peut engendrer des désordres esthétiques sur la couche de revêtement esthétique.
- **SYSTÈME D'ÉVACUATION DES CHARGES ÉLECTROSTATIQUE (SECOE) :**
système de mise à la terre fonctionnelle de l'eau du bassin au moyen d'une pièce métallique raccordée au moyen d'un câble de section 6 mm² à un piquet de terre indépendant de la terre de sécurité (terre de la maison).

SYMPTOME	DIAGNOSTIC	ORDONNANCE
Vert transparent	Début d'algues TAC trop bas	Régler le pH à 7-7,2 Chloration / bromation Apport de TAC+
Vert et trouble	Formation d'algues	Chloration choc / bromation choc Algicide Flocculant
Vert épinard	Algues instaurées	Chloration choc / bromation choc Algicide Flocculant
Vert jaune	Hyper acidité pH très bas, Eau choquée	pH+, retour immédiat à la normale
Jaune foncé Brun	Matière végétale en décomposition présence de fer ou de manganèse Algues moutarde	Chloration choc / bromation choc Flocculant Séquestrant métaux Utilisation d'un anti algues spécifique
Lisière noire	Pollution atmosphérique ou humaine (huile solaire)	Nettoyant de ligne d'eau (pas d'abrasif)
Laiteuse (après algicide)	Algues mortes	Floculation
Blanchâtre	Décomposition de sel calcaire (tarte en suspension)	Floculation
Bleu-vert	Décomposition de cuivre suite à traitement produits cupriques ou hydrate de fer (produits déconseillés)	Chloration choc Séquestrant métaux
Taches brunes	Eau trop calcaire Dépôt métallique	Ajuster le pH (7 - 7,2) + Séquestrant métaux Réactiver SECOE
Trouble/turbidité sans algicide au préalable	Mauvais pH Teneur en chlore ou brome trop faible	Ajuster le pH Ajouter du chlore ou brome
Tarte	pH trop élevé	Brosser le bassin Baisser le pH Renouvellement partiel Stabilisant de calcaire Adoucisseur
Irritation des yeux	Excès produits désinfectants pH trop bas	Monter le pH entre 7,2 et 7,6 Vérifier le taux de chlore ou de brome
Irritation des muqueuses, du nez de la gorge Odeur désagréable Odeur de chlore	pH trop haut ou trop bas ou chlore en excès	Réajuster le pH et le chlore ou le brome
Taches blanches ou grises	Dépôt de tarte ou métaux	Diminuer le pH, Brosser les parois, Renouveler l'eau Détartrant Stabilisant de calcaire Réactiver SECOE Séquestrant métaux
Fond et parois Glissantes	Début de formation d'algues	Algicides Baisser le pH à 6,8 - 7 Chloration Bromation

NOTES